

## MODALITE DE PARTICIPATION EXPOSANTS

---

### **Modalités d'inscription aux Rencontres pour les exposants**

Les inscriptions aux Rencontres sont traitées par ordre d'arrivée, dans la limite des disponibilités.

Les inscriptions aux Rencontres sont ouvertes en exclusivité pendant sept jours aux adhérents de France Hydro Electricité puis, après cette période, à l'ensemble des entreprises intéressées. Durant cette première semaine de commercialisation, les exposants qui optent pour une option de sponsoring sont prioritaires pour l'attribution de leurs stands.

Les stands sont attribués pour satisfaire au mieux les préférences de localisation des exposants, sans aucune obligation pour France Hydro Electricité. A l'exception des exposants ayant choisi l'option sponsoring durant les sept premiers jours de commercialisation, qui sont prioritaires dans l'attribution du stand de leur choix.

Seuls les exposants s'étant acquittés de leur cotisation de l'année en cours à France Hydro Electricité ont accès aux tarifs remisés ainsi qu'aux options réservées aux adhérents.

### **Réservation de stand**

Les stands sont proposés dans deux dimensions, en 6 et 9m<sup>2</sup>, aux adhérents comme aux non adhérents de France Hydro Electricité à jour de cotisation de l'année en cours, à des tarifs différents : les adhérents bénéficient d'une remise de 50% sur le tarif de leur stand.

#### ***Chaque stand inclut :***

- *La présence de 2 participants exposants sur les deux journées (possibilité d'ajouter des participants supplémentaires en option payante),*
- *Les pause-café et les cocktails déjeunatoires des deux journées pour ces deux participants,*
- *Une fiche exposant dans le catalogue de visite des Rencontres.*

#### ***Un stand n'inclut pas :***

- *Le transport et l'hébergement.*
- *Le dîner du 7 octobre.*

### **Détail des options de réservation :**

Les exposants des Rencontres ont accès à différentes options, dont certaines sont conditionnées au règlement de leur cotisation pour l'année en cours à France Hydro Electricité pour l'année en cours. Ces options ne peuvent être souscrites sans avoir réservé un stand.

### **1.1 Ateliers techniques**

Les ateliers techniques sont exclusivement réservés aux adhérents de France Hydro Electricité à jour de cotisation de l'année en cours. Les inscriptions se font dans la limite des places disponibles. Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée, dans la limite d'un atelier par exposant. Une fois le quota atteint, une liste d'attente est mise en place dans le cas où des créneaux supplémentaires seraient créés ou si des exposants venaient à se désister.

Les modalités de déroulement des ateliers sont à consulter dans le guide de l'exposant.

### **1.2 Insertion de documentation dans les sacs des visiteurs**

L'insertion de documentation dans les sacs des visiteurs est une option réservée aux adhérents de France Hydro Electricité à jour de cotisation de l'année en cours.

Les modalités d'envoi de la documentation sont à consulter dans le guide de l'exposant. Si ces modalités ne sont pas respectées et que les documents ne sont pas réceptionnés en temps et en heure par France Hydro Electricité, les documentations ne seront pas insérées dans les sacs et l'option ne fera pas l'objet d'un remboursement.

### **1.3 Rendez-vous d'affaire (BtoB)**

Les rendez-vous d'affaires, ou rendez-vous BtoB, sont une option réservée aux adhérents de France Hydro Electricité à jour de cotisation de l'année en cours. Aucun quota n'est appliqué à cette option. Les modalités d'organisation des rendez-vous d'affaire sont à consulter dans le guide de l'exposant.

### **1.4 Soirée du 7 octobre**

Dans le cadre des Rencontres, France Hydro Electricité organise une soirée dans la salle du Casino du Palais Beaumont le mercredi 7 octobre incluant un dîner assis et la présence d'un groupe de musique folklorique.

Les inscriptions à la soirée du 7 octobre organisée par France Hydro Electricité sont exclusivement réservées aux participants, exposants et visiteurs, inscrits aux Rencontres.

### **Options de sponsoring**

Les options de sponsoring/parrainage sont exclusivement réservées aux exposants adhérents du syndicat, à jour de cotisation de l'année en cours. Plusieurs « goodies » remises pendant le salon sont proposées aux exposants sous la forme d'un parrainage pour leur permettre d'y apposer leur logo. France Hydro s'occupe des commandes et de la logistique liée à ces goodies.

Chaque option est proposée en exclusivité à un seul exposant, à l'exception des pauses café, proposées en plusieurs quantités correspondant aux différentes demi-journées des Rencontres. Liste des options de sponsoring :

- Pause-café du matin
- Pause-café de l'après-midi

- Cordons de badges des 2 journées
- Bocs notes de l'évènement
- Clés USB de l'évènement
- Sacoche visiteurs

Les demandes sont traitées par ordre d'arrivée.

En tant que sponsors des Rencontres, chaque exposant ayant souscrit à une option de sponsoring pourra bénéficier à titre gracieux :

- Insertion dans la sacoche visiteur (brochure ou goodies, option d'une valeur de 150 € TTC,
- Logo sur le site internet des Rencontres
- Logo dans la newsletter visiteurs
- Une demie-page de publicité dans le catalogue de visite des Rencontres

### **Modalités d'annulation**

Les modalités d'annulation diffèrent d'une option à l'autre selon les conséquences logistiques qu'impliqueront ces annulations pour France Hydro Electricité.

#### **1.1 Conditions d'annulation et de remboursement :**

La réservation de stands, l'inscription de participants supplémentaires, l'inscription au dîner et les ateliers sont soumis aux règles d'annulation suivantes :

- 60 jours avant l'évènement : remboursement intégral de vos options
- Entre 60 et 30 jours avant l'évènement : pénalité de 50 % de vos frais d'inscription
- Moins de 30 jours avant l'évènement : pénalité de 100 % de vos frais d'inscription

Les rendez-vous d'affaire et l'insertion de documentation dans les sacoches visiteurs sont soumis aux règles d'annulation suivantes :

- 15 jours avant l'évènement : remboursement intégral de vos options
- Moins de 15 jours avant l'évènement : pénalité de 100 % de vos frais d'inscription

#### **1.2 Conditions de report de la manifestation**

Si la manifestation devait être reportée pour des motifs indépendants de la volonté du syndicat (sanitaires, de sécurité, cas de force majeure...), les inscriptions des exposants seraient par défaut reportées à l'identique (stands et options) sur les nouvelles dates de la manifestation. Les nouvelles dates, déterminées par France Hydro Electricité en fonction de la disparition du motif de report et de la disponibilité des espaces, seront communiquées aux exposants dans les meilleurs délais.

Dans le cas d'un report, les exposants ont la possibilité de modifier ou d'annuler leur participation (stand et options) dans les conditions indiquées au 1.1, les délais étant calculés par rapport aux nouvelles dates de la manifestation.



## France Hydro Electricité

Contact : Aurélie Dousset

66 rue la Boétie, 75008 Paris – T. 01 56 59 91 24 / F. 01 56 59 91 23

[aurelie.dousset@france-hydro-electricite.fr](mailto:aurelie.dousset@france-hydro-electricite.fr)

Retrouvez toutes les informations relatives aux 12<sup>èmes</sup> Rencontres France Hydro Electricité sur [www.rencontres-france-hydro-electricite.fr](http://www.rencontres-france-hydro-electricite.fr)